Journal de l'environnement

ACCUEIL POLITIQUE-SOCIÉTÉ **VIDEO** AIR EAU **DÉCHETS** CLIMAT RISQUES-SANTÉ SITES-SOLS **ENERGIE**

Sites-Sols - Sites et sols naturels

Sortie des pesticides: l'agriculture face à sa nécessaire révolution

Le 28 novembre 2019 par Romain Loury Ajouter à mes dossiers



agriculteurs sont bloqués dans leur

L'agriculture pourra-t-elle se passer de pesticides de synthèse en 15 ans? Au-delà des aspects techniques, c'est tout le système agricole, du champ à l'assiette, qui s'en trouverait bouleversé. Face à des blocages tenaces, le JDLE a fait le point avec le chercheur Xavier Reboud, spécialiste d'agroécologie.

Lundi 25 novembre, plusieurs associations européennes ont lancé une initiative citoyenne européenne (ICE) afin de conduire l'Union

européenne vers le «zéro pesticide de synthèse» en 2035. Objectif: obtenir un million de signatures de citoyens européens d'ici fin septembre 2020. En quatre jours, près de 74.000 personnes l'ont signée.

Si le succès semble très probable, quelles sont les chances réelles de l'agriculture de sortir de sa dépendance chimique en 15 ans, et quels sont les freins au changement? Le JDLE a posé la question à Xavier Reboud, directeur de recherche dans l'unité mixte de recherche Agroécologie (Dijon)[i].

Que pensez-vous de l'objectif fixé par l'Initiative citoyenne européenne, qui demande d'éliminer les pesticides chimiques de synthèse en Europe au maximum en 2035?

Cela va être difficile, mais c'est dans la continuité des revendications. De leur côté, les chercheurs mènent de nombreuses initiatives pour aider les agriculteurs à sortir des pesticides, et pas seulement à en réduire l'usage. La nuance est importante, car les leviers d'action ne sont pas les

Par exemple, les plans Ecophyto ont notamment mis en place les certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP). Ces économies reposent notamment sur l'aide à la décision, qui permet à l'agriculteur d'effectuer ses traitements au meilleur moment [et donc de réduire l'usage de pesticides]. En viticulture, ces outils permettent de limiter le nombre de traitements de 13 à 11, mais cela nécessite de gros efforts. Et à ce jour, Ecophyto n'a montré aucun signal que de telles stratégies étaient efficaces.

A l'inverse, les cépages de vigne [résistants à l'oïdium et au mildiou, ndlr] mis en place à l'Inra permettent de passer de 13 traitements à seulement 2. Nous en gardons 2 afin de conserver les cépages en bonne santé le plus longtemps possible, mais aussi parce que d'autres maladies fongiques, comme le black rot, réémergent. Mais nous ne sommes pas loin, avec ces cépages, de passer à zéro traitement.

Il s'agit donc d'une stratégie de rupture, et non de diminution. Le problème, c'est que les appellations d'origine contrôlée (AOC) auront du mal à accepter cette stratégie, car elle exige un changement de cépage. Les freins au changement proviennent donc surtout de l'organisation des filières. Or en 15 ans, il s'agit de faire toutes ces révolutions nécessaires

La demande alimentaire peut-elle constituer un bon levier à la sortie des pesticides?

Si la consommation bio augmente, il demeure un hiatus entre l'idée que les gens se font de ce qu'est un produit sain, celle qu'ils ont d'une agriculture respectueuse de l'environnement, et leur désir d'une alimentation peu chère et accessible à tous. En moyenne, les ménages consacrent 10% à 12% de leur budget à l'alimentation. Si cela reste intangible, de nombreux agriculteurs auront beaucoup de mal s'ils ne recourent plus aux pesticides.

Malgré cela, il existe des signaux forts, tels que le repas bio par semaine dans la restauration collective. L'autre piste, c'est celle des projets alimentaires territoriaux[ii]. Ils pourraient constituer un moyen efficace d'expérimenter des stratégies d'approvisionnement par des filières 0% pesticides, en vue d'une généralisation.

Les pesticides n'ont-ils pas enfermé l'agriculture dans un système verrouillé, incapable d'évoluer autrement que par la fuite en avant d'une productivité toujours accrue, toujours plus dépendante à ces produits?

L'ICE propose justement de privilégier les fermes de petite taille, ainsi que la polyculture. Ce sont des leviers majeurs de déblocage du système. Mais il est vrai qu'un certain nombre d'agriculteurs ont, par exemple, construit leur système autour du glyphosate, notamment dans l'agriculture de conservation des sols. Sous prétexte de ne pas travailler le sol, et en recourant à cet herbicide, ils se retrouvent bloqués dans leur dépendance au glyphosate. Nombreux sont les agriculteurs qui ont acheté des terres pour produire plus: si on retire l'objet même qui a permis leur extension, ils

Les cookise agetronyent coincéan leur marge de manchuse est faible ils mas ettouvent prindans une sonigale ok de productivité.

En savoir plus X

Il ne sera pas possible de sortir de cette situation sans remettre des agriculteurs dans les champs. La démographie agricole de ces dernières décennies nous montre que près de 6.800 communes ne comptaient plus qu'une à trois exploitations en 2016: c'est 25% de plus qu'en 2002 [le nombre d'exploitation diminue de 2,5% à 3% par an, tandis que la population active agricole est passée de 8% à 2,8% de la population active totale entre 1980 et 2014, ndlr]. Et beaucoup d'agriculteurs ne recommandent pas à leurs enfants de reprendre l'exploitation.

Comment faire pour que les jeunes reviennent à l'agriculture? L'initiative Terre de Liens a certes permis l'installation de jeunes agriculteurs. Mais cela marche surtout en périurbain, beaucoup moins en zone de grandes cultures, où on a du mal à instaurer de la polyculture et du bocage. Ces zones sont les plus problématiques, il y a tout à y reconstruire. Et on a du mal à imaginer que les agriculteurs beaucerons se remettront à l'élevage.

Face à ces défis, quelle place les technologies numériques peuvent-elles jouer?

Pour l'instant, le numérique est assez peu invité au débat. Celui proposé actuellement dérive de celui mis en place dans l'industrie, notamment automobile. Il est principalement construit sur l'idée de gains de productivité. A court terme, c'est bien: cela permet de mieux caler les interventions dans les champs. Mais si le numérique permet seulement de dégager du temps pour l'exploitant, il va encore plus pousser la taille des exploitations, et les agriculteurs vont y perdre encore plus de leur marge de manœuvre. Ce n'est pas cela qui va changer le système agricole.

Au lieu de cela, il nous faut un numérique qui s'attache aux aspects environnementaux et sociaux, le seul qui pourrait permettre une réelle transformation du système. Par exemple, si on mettait en place des outils mesurant les services environnementaux, dont la qualité de l'eau ou la capacité à stocker du carbone dans les sols, des systèmes de polyculture trouveraient moyen de défendre leur modèle. Pour l'instant, cela n'intéresse personne: si les agriculteurs ne touchent pas d'argent pour ces services environnementaux, pourquoi s'équiperaient-ils? Et comme cela ne les intéresse pas, il n'y a pas de marché.

Vers un suivi des plantes VrTH. Elles représenteraient 27% des surfaces françaises de tournesol, 2% de celles de colza: les variétés rendues tolérantes à un herbicide (VrTH), le plus souvent par voie de mutagénèse, n'étaient jusqu'alors pas considérées, selon la législation européenne, comme des OGM. Et ce malgré l'indignation des associations, qui y voient au contraire des crypto-OGM, sans la transgénèse utilisée pour les OGM standard. Le vent a tourné en juillet 2018, lorsque la Cour de justice de l'UE a au contraire considéré que ces plantes constituaient bien des OGM. Dans un rapport publié jeudi 28 novembre, l'Anses estime à son tour que les VrTH pourraient favoriser l'émergence de résistances chez les adventices, et donc accroître l'usage d'herbicides. L'agence recommande d'instaurer un suivi de ces variétés, jusqu'alors inexistant.

[[]i] L'UMR Agroécologie est placée sous l'égide de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), de l'université de Bourgogne et d'AgroSup Dijon

[[]ii] Mis en place par la loi d'avenir pour l'agriculture d'octobre 2014, les projets alimentaires territoriaux visent à mettre en cohérence l'offre agricole et la demande alimentaire au niveau d'un bassin de vie, en tenant compte des enjeux économiques, environnementaux et sociaux. Plus